



ONG
Femmes & Développement
FEDE

Site: www.fede-mali.com; Facebook: Femmes et Développement

CODE DE CONFIDENTIALITE
DE L'ONG FEMME ET
DEVELOPPEMENT (FEDE).

Table des matières

I.	INTRODUCTION	2
II.	STATUT DU PRESENT CODE DE CONFIDENTIALITE	2
III.	VALEURS CLES ET PRINCIPES DIRECTEURS	3
IV.	ENGAGEMENT DES MEMBRES DU PERSONNEL	3

I. INTRODUCTION

L'ONG Femme et Développement (FEDE) œuvre pour la défense et la promotion des droits des femmes et des jeunes ainsi que dans l'humanitaire depuis plus d'une vingtaine d'années. Elle porte assistance aux catégories sociales les plus défavorisées ainsi qu'aux populations victimes de conflits sur toute l'étendue du territoire national.

Pour atteindre ses objectifs, FEDE doit favoriser un environnement qui encourage la confiance entre elle et ses partenaires ainsi qu'avec les populations locales.

Ce code de confidentialité devra guider, tous les jours, chaque employé ou collaborateur de FEDE dans ses décisions afin d'assurer que leurs actions soutiennent notre mission et sont conformes à nos valeurs.

La confiance des partenaires et la protection des populations locales sont fondamentales pour notre organisation.

Il nous incombe de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir et de protéger l'anonymat des données confidentielles que nous recueillons au cours de nos différentes activités et de prévenir tout risque de fuite desdites données.

Ce code, ainsi que les clauses pertinentes du règlement du personnel de FEDE définit les valeurs, principes, normes et éthique qui prévalent au sein de notre organisation.

Il est destiné à guider et soutenir notre personnel et nos collaborateurs dans leur conduite, leurs décisions et leurs activités. Conjointement, ces documents serviront aussi à relever la confiance du public dans nos activités et à rehausser notre image de marque.

II. STATUT DU PRESENT CODE DE CONFIDENTIALITE

Le présent code de confidentialité n'est pas seulement un code moral conçu pour servir de guide à l'usage des membres du personnel de FEDE pour les aider à prendre des décisions éthiques dans leur vie professionnelle et parfois dans leur vie privée. Il fait également partie intégrante de leurs conditions d'emploi. Le présent code est donc annexé à leur contrat d'embauche personnel.

Il est du devoir de tous les membres du personnel de FEDE d'encourager, de défendre et de favoriser la diffusion du code de confidentialité. Il leur revient également de mettre en application les normes du code, d'en assurer le suivi et de les faire respecter. Le personnel est aussi instamment invité à encourager les partenaires de FEDE à adhérer à ces normes et à se joindre à lui pour les faire respecter. A tous les niveaux de l'organisation, les cadres ont la responsabilité particulière de soutenir et de développer des systèmes permettant d'atteindre les objectifs du présent code.

Tous les membres du personnel de FEDE sont tenus de signaler à leur supérieur hiérarchique ou au siège tout agissement ou tout soupçon portant sur des actes contraires aux valeurs éthiques du présent code et susceptibles de compromettre l'organisation.

Tous les membres du personnel de FEDE devront contacter leur supérieur hiérarchique ou le Siège pour demander conseil s'ils éprouvent des doutes au sujet du présent code de confidentialité et de ses dispositions.

III. VALEURS CLES ET PRINCIPES DIRECTEURS

FEDE et son personnel s'engagent à respecter les valeurs et principes fondamentaux suivants :

- Les valeurs énoncées dans la charte des Nations Unies : le respect des droits fondamentaux de l'homme, de la dignité humaine ainsi que l'égalité des droits des hommes et des femmes. FEDE et son personnel contribuent activement à promouvoir l'adhésion aux principes du droit international des réfugiés, des droits de l'homme et du droit humanitaire international.
- FEDE et son personnel s'engagent avant tout à assurer une protection et une assistance aux personnes relevant du mandat de l'organisation. FEDE et son personnel s'engagent à favoriser la pleine participation des personnes relevant du mandat de l'organisation – que ce soit en tant qu'individus, familles ou communautés – aux décisions qui ont une incidence sur leur vie.
- FEDE et son personnel respecteront la dignité et la valeur de chaque individu, encourageront et pratiqueront la compréhension, le respect, la compassion et la tolérance. FEDE et son personnel s'attacheront à instaurer des relations de travail constructives et empreintes de respect avec leurs partenaires humanitaires, chercheront en permanence à améliorer leurs performances et à créer un climat propice à l'apprentissage, aux évolutions positives et à la mise en application des enseignements tirés de leur expérience.
- FEDE et son personnel témoigneront un même respect à toutes les personnes sans aucune distinction de race, de sexe, de religion, de couleur, de nationalité ou d'origine ethnique, de langue, de handicap, de conviction politique, ou d'autre élément distinctif. FEDE et son personnel œuvreront à supprimer tous les obstacles à l'égalité.
- FEDE et son personnel respecteront les cultures, les coutumes et les traditions de tous les peuples et s'efforceront d'éviter les comportements inacceptables dans un contexte culturel particulier. Toutefois lorsqu'une tradition ou une pratique est considérée comme étant en contradiction directe avec un instrument ou une norme du droit humanitaire international, FEDE et son personnel se conformeront à l'instrument ou à la norme des droits de l'homme qui s'appliquent.
- FEDE et son personnel ne toléreront aucune forme d'exploitation ou d'abus sexuels et conscients du fait que toute mauvaise conduite est passible de mesures disciplinaires, y compris de renvoi sans préavis.

IV. ENGAGEMENT DES MEMBRES DU PERSONNEL

En ma qualité de membre du personnel de FEDE, je m'engage à :

- Ne jamais divulguer sous aucun prétexte les informations confidentielles qui me seront confiées ou que je viendrais à apprendre dans le cadre de mon travail ;

- Conserver de façon sécurisée les données personnelles qui me seront communiquées dans le cadre de mon travail ;
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir tout risque de fuite des données qui me seront confiées ;
- Faire preuve d'une grande discrétion par rapport aux informations sensibles qui me seront confiées ;
- Respecter scrupuleusement toutes les règles de prudence ainsi que les techniques élaborées par FEDE pour favoriser l'acheminement, le partage et la diffusion de données en toute sécurité et responsabilité ;
- Conserver la confidentialité de toute information qui sera marquée de ce sceau ;
- Appliquer à la règle la politique de FEDE sur la nécessaire protection des données personnelles ou sensibles de nos partenaires et des communautés, familles ou individus avec lesquels nous travaillons ;
- Respecter la vie privée ainsi que les données personnelles des autres membres du personnel.



ONG FEDE,

Directrice Executive

Decembre 2021